



Questionnaire d'évaluation de la qualité de vie et de planification du soutien à offrir

Auteurs

Lucien Labbé, M. Ps.-éd., Anne Brault-Labbé, Ph.D., Renée Proulx, Ph.D.

No de dossier :

Nom, prénom de la personne ciblée :

Date de naissance :

Sexe :

F

M

Âge :

Milieu de vie :

Origine ethnique :

Langue maternelle :

Nom de l'intervenant :

Nom de l'établissement :

Secteur :

Date :

Mars 2010
Révisé février 2017



Le présent « Questionnaire d'évaluation de la qualité de vie et de planification du soutien à offrir » est un outil d'évaluation développé au Centre du Florès qui vise à prendre en considération, à l'intérieur du processus clinique, plusieurs dimensions considérées importantes dans l'optique d'une vision globale de la personne et de ses besoins.

Jusqu'à présent, le questionnaire a été soumis à diverses étapes de vérification. Sa construction a d'abord été inspirée par le travail de Fraser et Labbé (1993) concernant la qualité de vie, puis de Labbé en considération de la « philosophie de services au Centre du Florès » (2002). La recherche documentaire, effectuée par Renée Proulx et Lucien Labbé à propos de la qualité de vie, a aussi servi de fondement à l'élaboration du questionnaire. Par la suite, l'outil a été soumis au regard critique de deux professeurs-chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.), messieurs Daniel Boisvert et Yves Lachapelle, de même qu'à un comité aviseur formé d'intervenants et de conseillères à l'intervention du Centre du Florès. À l'été 2002, le questionnaire a fait l'objet d'un prétest avec un échantillon de 41 personnes sélectionnées selon diverses variables représentatives de la population desservie au Centre du Florès. Des modifications significatives y ont été apportées suite à ce prétest avec la contribution du comité aviseur dont les membres étaient :

Madame Carole Bélisle, éducatrice
Madame Suzie Desgroseillers, conseillère à l'intervention
Madame Carole Girard, conseillère à l'intervention
Madame Manon Lavigne, conseillère à l'intervention
Monsieur Richard Raymond, éducateur
Madame Marie-Paule Veillette, conseillère à l'intervention

La première version du « Questionnaire d'évaluation de la qualité de vie et de planification du soutien à offrir » a été conçue par madame Renée Proulx et monsieur Lucien Labbé avec la collaboration de madame Marlyne Laperrière et de madame Annie Rousseau. Monsieur Daniel Boisvert a piloté un projet utilisant cette version de l'outil dans le contexte d'une collaboration franco-québécoise.

Depuis l'automne 2003, le questionnaire a été utilisé au Centre du Florès auprès des personnes ayant une DI ou un TED âgées de 13 ans et plus. Un échantillon constitué de données décrivant près de sept cents situations a servi pour réaliser les analyses statistiques de validation préliminaire du questionnaire. Cette dernière démarche a été réalisée par madame Anne Brault-Labbé, Ph.D., consultante dans ce projet et a permis ainsi de lui apporter de nouvelles modifications. Finalement, des analyses quantitatives ont été effectuées auprès de 295 personnes provenant de trois établissements de même que des analyses quantitatives et qualitatives tirées des questionnaires pour le suivi auprès des intervenants en lien avec l'utilisation du « questionnaire d'évaluation de la qualité de vie et de planification du soutien à offrir ». Madame Hélène Desrosiers du CRDITED L'Intégrale, madame Caroline Pineault du CRDITED de l'Estrie et madame Denise Fraser du CRDITED du Florès ont été les principales collaboratrices de ces trois centres. Cette dernière étape a permis la réalisation de la version finale du questionnaire, soit la présente version. Elle a été réalisée par monsieur Lucien Labbé et madame Anne Brault-Labbé.

La première version du questionnaire a été élaborée grâce à une subvention attribuée au Centre du Florès par la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle. Cette même fondation est également commanditaire pour la réalisation de la dernière étape de validation du questionnaire.

La réalisation technique du questionnaire a été effectuée par mesdames Mélanie Bolduc et Claire Bolduc.

Saint-Jérôme, Québec

Mars 2010



Questionnaire d'évaluation de la qualité de vie et de planification du soutien à offrir

Ce qu'il permet d'évaluer :

Le questionnaire d'évaluation de la qualité de vie et de planification du soutien à offrir permet d'évaluer la situation de la personne âgée de 13 et plus qui présente une DI ou un TED dans l'optique d'une vision multidimensionnelle et globale de celle-ci et de recherche de son bien-être par une approche personnalisée. Les dimensions évaluées sont :

Section 1

1. Le bien-être physique;
2. Le bien-être psychologique;
3. La vie relationnelle;
4. Les jeux, les loisirs et les activités sportives;
5. Les occupations de jour (incluant le travail pour les adultes et l'école pour les adolescents);
6. Le bien-être matériel;
7. L'appartenance sociale et la vie communautaire;
8. L'autodétermination
 - 8.1 Exercice de l'autodétermination;
 - 8.2 Autodétermination en développement;
 - 8.3 Ressources favorisant l'autodétermination :
 - ✓ Autonomie/initiative personnelle;
 - ✓ Compétences/habilités personnelles;
 - ✓ Soutien;
 - 8.4 Mesure de contrôle;
9. La situation des membres de la famille naturelle en regard de la personne;
10. La situation du milieu de vie substitut en regard de la personne.

Section 2

La section 2 du questionnaire permet d'abord de cibler et de regrouper les informations les plus pertinentes pour planifier les services et les interventions visant à remédier aux situations préoccupantes ou très préoccupantes identifiées lors de l'évaluation effectuée à l'aide de la première section. Puisque l'évaluation de la qualité de vie tient compte des désirs, des intérêts, des valeurs et des rêves de la personne, la section 2 permet également d'orienter un projet personnel ou projet de vie qui donne tout son sens à la notion d'autodétermination en adoptant plus directement le point de vue de la personne, tel qu'elle le communique par un ensemble d'attitudes verbales et non-verbales.

1. Fiche synthèse et planification du soutien à offrir;
2. Projet personnel.

Pourquoi évaluer la qualité de vie dans un contexte de services spécialisés?

Peut-on envisager de fournir des services spécialisés sans adopter une approche personnalisée et préventive auprès des personnes qui présentent une DI ou un TED? Préconiser une approche personnalisée et préventive revient à se questionner non seulement sur ce qui fait obstacles aux apprentissages ou au développement de compétences de la personne, de même qu'à son intégration et à sa participation sociales, mais aussi sur ce qu'elle vit et ressent en regard aux différentes dimensions décrites précédemment. Cela signifie que le questionnement sur la qualité de vie ou le bien-être est surtout utile pour les personnes qui nécessitent, dans le système des services spécialisés, un soutien à long terme dans les milieux de vie naturels ou substituts et un soutien substantiel compte tenu des caractéristiques



personnelles, des habiletés déficitaires importantes et/ou de la présence de comportements problématiques importants.

Par ailleurs, dans le modèle d'analyse multimodale des troubles du comportement et des troubles graves du comportement, on vérifie la situation de la personne sur un ensemble de dimensions afin de comprendre ce qui peut provoquer leur apparition ou leur maintien. L'approche multimodale insiste sur la nécessité d'aborder la personne dans sa globalité et c'est souvent lorsqu'on ne saisit pas ce qui la dérange, provoque des malaises, la fait souffrir, ne lui permet pas de s'épanouir et d'exercer du pouvoir sur sa vie, qu'elle manifeste des comportements problématiques.

On peut donc remarquer de grandes similitudes entre l'approche qui questionne les dimensions du bien-être ou de la qualité de vie et favorise des actions dans ce sens, et l'approche multimodale des comportements problématiques et des troubles graves du comportement qui propose un processus d'analyse multifactorielle et systémique permettant de découvrir et d'intervenir sur ce qui fait obstacle au bien-être et provoque ou maintient des comportements problématiques aux conséquences parfois graves pour la personne et son environnement. L'évaluation de la qualité de vie peut précisément permettre d'agir de façon préventive sur les diverses dimensions de la qualité de vie décrites précédemment, puisqu'elle questionne l'état de situation et de bien-être de la personne à propos de chacune d'elles. Ainsi, le questionnement à propos des dimensions du bien-être ou de la qualité de vie apparaît-il comme un moyen essentiel de prévention au niveau des services spécialisés en DI et TED. Reiss (1994) affirme enfin, qu'il est plus facile de prévenir un comportement problématique que de le traiter après qu'il soit apparu.

En posant un regard aussi large sur la vie de la personne, il est possible d'identifier les points positifs sur lesquels miser pour maintenir ou améliorer sa qualité de vie. Il est également possible d'identifier ce qui peut prévenir ou réduire certains problèmes que la personne est susceptible de rencontrer. Bien entendu, ce qui fait la qualité de vie d'une personne peut varier d'un individu à un autre, en fonction de ses caractéristiques (besoins, ressources, désirs, etc.) et de celles de son environnement. Il est donc important d'aborder ce questionnaire en se centrant sur ce qui est important pour la personne elle-même et pour son épanouissement.

Consignes concernant les questions à choix de réponses liées à chacun des domaines :

- Indiquez votre choix de réponse parmi les cinq choix possibles pour chaque indicateur.
- Utilisez « Ne s'applique pas » **seulement** quand la question posée ne convient **absolument pas** aux caractéristiques de la personne ou de sa situation de vie.

Consignes concernant le choix de réponses lié à l'appréciation globale de la dimension évaluée

- Utilisez « **situation non préoccupante** » quand, par rapport à l'aspect évalué, la situation ne semble pas préoccupante compte tenu des caractéristiques et ressources de la personne, celles de son environnement ou du soutien déjà disponible. Cette situation peut même constituer un atout pour sa qualité de vie.
- Utilisez « **situation préoccupante** » quand, par rapport à l'aspect évalué, la situation se révèle préoccupante pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :
 - 1) Cette situation constitue une source d'inconfort, de malaise ou d'insatisfaction pour la personne.
 - 2) La situation affecte modérément la qualité de vie de la personne.
 - 3) La situation indispose l'environnement, ce qui pourrait éventuellement affecter sa qualité de vie.
- Utilisez « **situation très préoccupante** » quand, par rapport à l'aspect évalué, la situation se révèle alarmante pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :
 - 1) Cette situation entraîne chez la personne un inconfort, une souffrance ou une insatisfaction marquée.
 - 2) La qualité de vie de la personne s'en trouve très affectée.
 - 3) La situation représente un problème important pour l'environnement de la personne.



Caractéristiques particulières, soutien et services reçus

Types de déficiences	Oui	Non	Précisez, s'il y a lieu, la nature de la déficience	Fait-elle l'objet d'un diagnostic?		Précisez, s'il y a lieu, le soutien ou les services que reçoit la personne par rapport à cette déficience
				Oui	Non	
<input type="checkbox"/> Psychique ou émotionnelle						
<input type="checkbox"/> Motrice						
<input type="checkbox"/> Organique						
<input type="checkbox"/> Langagière (communication)						
<input type="checkbox"/> Sensorielle						
<input type="checkbox"/> Comportement(s) problématique(s)			Niveau de gravité : <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3			

Médication

Cette personne prend-elle des médicaments?

Oui Non

Médicament(s) :	Motif(s) :	Médicament(s) :	Motif(s) :



1. Bien-être physique

Le bien-être physique de la personne réfère à l'impression qu'elle donne de se sentir en forme et de bien se porter physiquement (par opposition au fait d'éprouver divers malaises), de vivre dans des conditions qui favorisent sa santé et son confort physique, et de pouvoir utiliser son corps efficacement dans les tâches et les déplacements quotidiens.

1 a) Indiquez, s'il y a lieu, les caractéristiques de cette personne à prendre en compte dans l'évaluation de son bien-être physique (ex. : handicap physique, diabète) :

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Manifeste des douleurs, de l'inconfort physique ou des symptômes de maladie?						
2. Manifeste des signes de fatigue?						
3. A une alimentation adaptée à ses besoins?						
4. Arrive (avec ou sans aide) à bouger, à se déplacer?						
5. Arrive (avec ou sans aide) à coordonner ses mouvements en vue d'atteindre un but (ex. : prendre ou manipuler un objet)?						
6. A une hygiène corporelle qui favorise son confort et sa santé?						
7. Vit dans un environnement physique favorable à sa santé (ex. : bonne aération) et à sa sécurité (ex. : rampe d'escalier solide)?						
8. Bénéficie de traitements, d'adaptations environnementales ou de soins de santé adaptés à ses besoins?						

1 b) Globalement, lorsqu'il est question du bien-être physique de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond le mieux à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

1 c) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

1 d) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée au bien-être physique de la personne?



2. Bien-être psychologique

Le bien-être psychologique de la personne réfère à l'impression qu'elle donne d'éprouver du plaisir et des états affectifs positifs, par opposition à des états qui laissent paraître une humeur tendue, agressive, triste ou anxieuse, avec une impression générale d'être malheureuse.

2 a) Indiquez, s'il y a lieu, les caractéristiques de cette personne à prendre en compte dans l'évaluation de son bien-être psychologique (ex. : trouble de santé mentale, vit un deuil) :

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. A de l'entrain, se montre enthousiaste, a le goût de faire des choses?						
2. A une humeur changeante, imprévisible?						
3. Se montre brusque, agressif(ive)?						
4. Manifeste de la tristesse, des pleurs, un état déprimé?						
5. Semble content(e) de ce qui lui arrive, apprécie les petits bonheurs?						
6. Éprouve des craintes, des peurs difficiles à contrôler?						
7. Face à des personnes ou à des situations, doute de lui (elle) exagérément (ex. : hésite, « perd ses moyens », abandonne)?						
8. Manifeste de la fierté par rapport à ce qu'il (qu'elle) est ou à ce qu'il (qu'elle) fait (ex. : se trouve beau, est content de lui)?						

2 b) Globalement, lorsqu'il est question du bien-être psychologique de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

2 c) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

2 d) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée au bien-être psychologique de la personne?



3. Vie relationnelle

Une vie relationnelle positive pour la personne réfère à la possibilité pour elle d'entretenir des relations intimes de qualité avec ses proches et de maintenir des relations positives avec les personnes qu'elle côtoie au quotidien (ex. : pairs, intervenants).

3 a) Indiquez les principales personnes significatives pour cette personne et le lien qu'elles partagent :

NOTE : On entend par « relations harmonieuses », des relations que l'on pourrait qualifier de bonnes, de non conflictuelles et dans lesquelles peut s'exprimer de l'appréciation, voire même de l'affection.

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Mis à part les personnes avec qui il (elle) vit, a des contacts réguliers avec les personnes qu'il (elle) aime, qui sont significatives pour lui (elle)?						
2. A des relations harmonieuses avec les membres de sa famille immédiate?						
3. A des relations harmonieuses avec les membres de sa famille élargie (la parenté)?						
4. A des relations harmonieuses avec ses amis ou avec les autres personnes de son âge (ex. : partenaire amoureux)?						
5. A des relations harmonieuses avec les personnes de son milieu de vie résidentiel? (« Ne s'applique pas » si idem #2)						
6. A des relations harmonieuses avec l' (la) (les) intervenant(e)(s) (du centre de réadaptation ou d'ailleurs) qui lui offre (ent) des services sur une base régulière?						

3 b) Globalement, lorsqu'il est question de la vie relationnelle de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

3 c) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

3 d) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée à la vie relationnelle de la personne?



4. Jeux, loisirs et activités sportives

Cette section concerne les occasions qu'a la personne de pratiquer sur une base régulière des loisirs et des activités de détente qu'elle aime, avec des personnes qu'elle apprécie, chez elle comme à l'extérieur de son milieu résidentiel.

4 a) Indiquez les principales activités ludiques, récréatives ou sportives auxquelles la personne s'adonne :

Activités	Fréquence				Niveau d'intérêt			
	1 f/sem	+1 f/sem	1 f/mois	+1 f/mois	Aucun	Faible	Moyen	Élevé

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. S'adonne à des jeux, à des loisirs ou à des activités sportives à l'intérieur de son milieu de vie résidentiel?						
2. S'adonne à des jeux, à des loisirs ou à des activités sportives à l'extérieur de son milieu de vie résidentiel?						
3. Manifeste de l'intérêt pour les jeux, les loisirs ou les activités sportives auxquels il (elle) s'adonne?						
4. A l'occasion de varier ses jeux, ses loisirs ou ses activités sportives?						
5. Partage des jeux, des loisirs ou des activités sportives avec des personnes de son âge?						

4 b) Globalement, lorsqu'il est question des activités de jeux, de loisirs ou sportives de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

4 c) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

4 d) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée aux activités de jeux, de loisirs ou sportives de la personne?



5.1. Travail et/ou autre(s) occupation(s) de jour - Pour les adultes de 21 ans et plus)

Cette section concerne l'accès que peut avoir la personne à un travail, à un milieu d'apprentissage ou à des occupations valorisantes et stimulantes pour elle, dans un contexte adapté à ses besoins.

NOTE 1 : Cette échelle s'adresse aussi aux jeunes qui travaillent.

NOTE 2 : On entend par « occupations de jour » des activités effectuées à l'extérieur de la maison ou du milieu de vie résidentiel et qui poursuivent d'autres objectifs que le jeu, les loisirs ou les activités sportives.

NOTE 3 : Si la personne n'a pas d'occupation de jour, passez à la question 5.1. b)

5.1. a) Indiquez les principales activités auxquelles la personne s'adonne sur le plan occupationnel :

Activités	Fréquence				Niveau d'intérêt			
	1 f/sem	+1 f/sem	1 f/mois	+1 f/mois	Aucun	Faible	Moyen	Élevé

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. A un horaire de jour adapté à ses besoins et à ses caractéristiques?						
2. Manifeste de l'intérêt, de la motivation face aux tâches ou aux occupations dans lesquelles il (elle) s'engage?						
3. A l'occasion de varier les tâches ou les occupations dans lesquelles il (elle) s'engage?						
4. A des relations harmonieuses avec ses collègues de travail ou avec les personnes qui partagent ses occupations de jour?						
5. A des relations harmonieuses avec la (les) personne(s) qui le (la) supervise(ent), qui l'encadre(ent)?						

5.1. b) Globalement, lorsqu'il est question des occupations de jour de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

5.1. c) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

5.1. d) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée aux occupations de jour de la personne?



5.2. École et/ou autre(s) occupation(s) de jour - Pour les adolescents et jeunes adultes de moins de 21 ans

Cette section concerne l'accès que peut avoir la personne à un travail, à un milieu d'apprentissage ou à des occupations valorisantes et stimulantes pour elle, dans un contexte adapté à ses besoins.

NOTE 1 : Cette échelle s'adresse aussi aux jeunes adultes qui vont à l'école

NOTE 3 : Si la personne n'a pas d'occupation de jour, passez à la question 5.2. b)

5.2. a) Indiquez les principales activités auxquelles la personne s'adonne sur le plan occupationnel :

Activités	Fréquence				Niveau d'intérêt			
	1 f/sem	+1 f/sem	1 f/mois	+1 f/mois	Aucun	Faible	Moyen	Élevé

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. A un horaire de jour adapté à ses besoins et à ses caractéristiques?						
2. Manifeste de l'intérêt, de la motivation face aux activités ou aux tâches dans lesquelles il (elle) s'engage?						
3. A l'occasion de varier les activités ou les tâches dans lesquelles il (elle) s'engage?						
4. Manifeste du plaisir à fréquenter ce milieu (scolaire ou autre)?						
5. A des relations harmonieuses avec ses pairs du milieu fréquenté?						

Pour les adolescents et les jeunes adultes :

Est-ce que cette personne développe des connaissances et des habiletés qui préparent son passage au monde du travail ou à d'autres types d'occupations de jour? Oui Non

5.2. b) Globalement, lorsqu'il est question des occupations de jour de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

5.2. c) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

5.2. d) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée aux occupations de jour de la personne?



6. Bien-être matériel

Le bien-être matériel concerne le fait que la personne dispose de ressources financières, d'un espace privé, d'objets personnels et/ou de ressources spécialisées lui permettant d'avoir un mode de vie qui lui ressemble et qui est adapté à ses besoins.

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Dispose (elle ou sa famille) de l'argent nécessaire ou de moyens alternatifs pour s'offrir des « petits extras » souhaités (ex. : aller au cinéma, aller au restaurant, acheter un nouveau vêtement)?						
2. Dispose (elle ou sa famille) de l'argent nécessaire ou de moyens alternatifs pour s'adonner à des activités ou réaliser des projets personnels souhaités (ex. : prendre un cours de natation, faire un voyage)?						
3. Dispose, dans son milieu de vie résidentiel, de pièces ou de lieux physiques où il (elle) aime se retrouver (ex. : sa chambre à coucher, le salon, le sous-sol, la cour extérieure) s'il(elle) le souhaite?						
4. Dispose, dans son milieu de vie résidentiel, des biens, des objets qu'il (qu'elle) aime utiliser (ex. : téléviseur, livres, ordinateur, balance)?						
5. Dispose d'installations ou d'aménagements résidentiels adaptés à ses besoins et caractéristiques (ex. : rampe d'accès, horaire TEACCH)?						
6. Dispose (elle ou sa famille) de l'argent nécessaire ou de moyens alternatifs pour se procurer de l'équipement, des services ou des soins spécialisés (ex. : fauteuil roulant, système de communication) que requiert son état?						
7. Bénéficie (elle ou sa famille) des allocations auxquelles il (elle) a droit (ex. : allocation pour personne handicapée, alloc. pour les couches, DIMOS)?						

6. b) Globalement, lorsqu'il est question du bien-être matériel de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

6. c) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

6. d) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée au bien-être matériel de la personne?



7. Appartenance sociale et vie communautaire

Cette section réfère à la possibilité qu'a la personne de s'impliquer activement dans un réseau social où elle est appréciée, et d'avoir accès à des ressources et à des services lui permettant de participer à la vie de sa communauté.

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Est apprécié(e) de ses proches (famille, parenté, amis, responsable de la ressource résidentielle)?						
2. Est apprécié(e) des personnes qu'il (elle) fréquente à l'intérieur de ses loisirs ou de ses occupations de jour (au travail/à l'école, etc.)?						
3. Vit des expériences propres aux personnes de son âge?						
4. Participe à des activités spéciales lors de son anniversaire, de fêtes annuelles (ex. : Noël, Pâques, St-Valentin) ou à des périodes particulières de l'année (ex. : les vacances estivales)?						
5. Profite des activités, des installations ou des programmes récréatifs ou culturels de son quartier ou de sa municipalité (ex. : camps de jour, festivals, spectacles)?						
6. Utilise ou fréquente des commerces (ex. : restaurant) ou des services (ex. : transport en commun, banque, coiffure, CLSC) de son quartier ou de sa municipalité?						

7. b) Globalement, lorsqu'il est question de l'appartenance sociale et de la vie communautaire de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

7. c) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

7. d) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée à l'appartenance sociale et la vie communautaire de la personne?



8. Autodétermination

8.1. Exercice de l'autodétermination

L'autodétermination concerne la possibilité qu'a la personne d'effectuer par elle-même des choix dans différentes sphères de sa vie, en concordance avec ses intérêts personnels, ses désirs, ses préférences. Ce volet est central lorsqu'il est question d'orienter le projet de vie de la personne.

NOTE : Tentez d'abord de remplir cette section. Allez à la section 8.2 si vous avez une majorité de « Ne s'applique pas ».

Depuis les trois derniers mois et à la mesure de ses moyens, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Effectue des choix à l'intérieur de la routine quotidienne (repas, habillement, heure du lever/coucher, soins personnels, etc.)?						
2. Effectue des choix par rapport à ses jeux, à ses loisirs ou à ses activités sportives?						
3. Effectue des choix par rapport aux personnes qu'il (qu'elle) fréquente (amitié, vie amoureuse, famille)?						
4. Effectue des choix par rapport à l'utilisation qu'il (qu'elle) fait de ses effets personnels (argent de poche, vélo, téléviseur, etc.)?						
5. Effectue des choix par rapport à l'utilisation qu'il (qu'elle) fait de sa chambre ou d'autres pièces de son milieu de vie résidentiel?						
6. Effectue des choix par rapport au travail ou à son (ses) occupation(s) de jour?						
7. Effectue des choix par rapport au type de milieu résidentiel dans lequel il (elle) veut vivre?						

8.1. a) Globalement, lorsqu'il est question de l'exercice de l'autodétermination de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

8.1. b) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

8.1. c) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée à l'exercice de l'autodétermination de la personne?



8.2. Autodétermination en développement

L'autodétermination concerne la possibilité qu'a la personne d'effectuer par elle-même des choix dans différentes sphères de sa vie, en concordance avec ses intérêts personnels, ses désirs, ses préférences. Ce volet est central lorsqu'il est question d'orienter le projet de vie de la personne.

NOTE : Utilisez cette section si vous avez une majorité de « Ne s'applique pas » à la section 8.1. (ex. : quand il s'agit d'un adolescent âgé entre 13 et 18 ans).

Depuis les trois derniers mois et à la mesure de ses moyens, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Manifeste des goûts, des préférences et des intérêts?						
2. A l'occasion d'essayer de nouvelles choses (aliments, loisirs, occupations, etc.) pour mieux développer ses goûts, ses préférences, ses intérêts?						
3. A l'occasion d'opérer certains choix à l'intérieur de la routine quotidienne (repas et collations, habillement, etc.)?						
4. A l'occasion d'opérer des choix par rapport à l'utilisation qu'il (elle) fait de ses effets personnels (ex. : argent de poche, jouets, vélo, TV, etc.)?						
5. A l'occasion d'opérer certains choix par rapport à ses jeux, à ses loisirs ou à ses activités physiques?						

8.2. a) Globalement, lorsqu'il est question du développement de l'autodétermination de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

8.2. b) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

8.2. c) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée au développement de l'autodétermination de la personne?



8.3. Ressources favorisant l'autodétermination

Certaines ressources (forces) personnelles ou environnementales peuvent favoriser chez la personne le développement d'une plus grande autodétermination. Son degré d'autonomie, ses compétences et le soutien qu'elle reçoit dans différents aspects de sa vie sont parmi les plus importantes à cet égard. Ce sont des ressources à considérer et à utiliser lorsqu'il est question d'aider la personne à développer son projet de vie.

a) Autonomie/initiative personnelle

L'autonomie réfère à la possibilité et à la volonté de la personne de prendre l'initiative des actions qu'elle pose, plutôt que de fonctionner par obligation ou coercition.

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Dépense de l'énergie ou fait de l'activité physique par elle-même?						
2. Initie et maintient des contacts sociaux par elle-même?						
3. S'adonne à des jeux, des loisirs ou des activités sportives par elle-même?						
4. Explore de nouvelles tâches ou occupations par elle-même?						
5. Arrive à communiquer ses besoins, à formuler des demandes ou à faire connaître ses désirs?						
6. Arrive à communiquer son mécontentement ou à exprimer son désaccord quand quelque chose ne lui convient pas?						
7. Arrive à prendre certaines décisions ou à mettre à exécution (avec ou sans aide) certains projets?						

b) Compétences/habiletés personnelles

Les compétences réfèrent à la possibilité pour la personne de se sentir adéquate, capable d'utiliser ses habiletés et apte à réaliser différentes tâches dans sa vie quotidienne.

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Manifeste des habiletés qui favorisent sa santé (ex. : conduites sécuritaires, habiletés à s'alimenter, à se vêtir, à s'occuper de son hygiène, etc.)?						
2. Manifeste des habiletés pour réaliser les jeux, les loisirs ou les activités sportives qu'il (elle) aime faire?						
3. Manifeste des habiletés pour réaliser les tâches reliées à son travail ou à ses occupations de jour?						
4. Manifeste des habiletés pour faire sa place dans son milieu de travail ou dans le milieu où se déroulent ses occupations de jour?						
5. Fait preuve de compétences pour contribuer à la vie de son milieu résidentiel (ex. : ramasse ses effets personnels, met la table, aide à la préparation d'un repas, entretien ses vêtements)?						
6. Fait preuve de compétences pour contribuer à la vie des autres personnes qui l'entourent (ex. : fait du bénévolat, rend des services, participe activement lors de fêtes)?						



c) Soutien

Le soutien correspond à la possibilité qu'a la personne de recevoir l'aide, l'encouragement et la qualité de présence de personnes significatives qui lui permettent d'utiliser au maximum ses ressources personnelles.

Depuis les trois derniers mois, est-ce que cette personne :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Peut compter sur le soutien de son entourage pour maintenir ou faciliter ses contacts sociaux?						
2. Peut compter sur le soutien de son entourage quand il (elle) en a besoin (ex. : présence, réconfort, conseil, écoute, etc.)?						
3. Peut compter sur l'aide d'une (de) personne(s) ou d'un (de) soutien(s) technique(s) pour réaliser des jeux, des loisirs ou des activités sportives qui le requièrent?						
4. Peut compter sur l'aide d'une (de) personne(s) ou de soutien(s) technique(s) au travail et ce quand il (elle) en a besoin?						
5. Est écouté(e) et respecté(e) quand il (elle) exprime un besoin, un souhait, une préférence?						
6. Est écouté(e) et respecté(e) quand il (elle) exprime un refus, un désaccord ou du mécontentement?						

8.3. d) Globalement, lorsqu'il est question des ressources favorisant l'autodétermination de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la personne			
Par son représentant			
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

8.3. e) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

8.3. f) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée aux ressources favorisant l'autodétermination de la personne?

8.4. Mesure de contrôle

8.4. a) Au cours de la dernière année, a-t-on utilisé des mesures de contrôle (contention, isolement, PRN) avec cette personne? Oui Non

8.4. b) L'application de la mesure a-t-elle eu des conséquences sur la qualité de vie de la personne?
 Oui Non

Si oui, précisez : _____

8.4. c) Une démarche est-elle engagée pour trouver une modalité alternative à l'utilisation de la mesure de contrôle? Oui Non



9.1. Qualité de vie des membres de la famille

Cette section doit être complétée avec l'accord de la famille. L'intervenant qui est chargé de la compléter doit informer la famille que l'objectif poursuivi par le questionnaire s'inscrit dans un désir de s'assurer que la qualité de vie de la famille, en regard des limitations ou des difficultés de leur enfant, n'est pas compromise sérieusement. Advenant que ce soit le cas, l'intervenant se doit, toujours avec l'accord et la collaboration de la famille, de chercher les moyens, les ressources ou les mesures pouvant la soutenir et contribuer à améliorer le mieux-être de ses membres, si tel est leur désir.

Diverses modalités peuvent être suggérées à la famille pour répondre à cette partie du questionnaire. L'intervenant peut proposer aux parents de la compléter eux-mêmes après qu'il eut expliqué comment le faire. Si sa relation avec eux autorise qu'ils la complètent ensemble, il peut alors les y inviter en précisant qu'ils ne sont pas tenus de répondre à tous les énoncés.

D'aucune façon, cette démarche doit s'avérer intrusive ou irrespectueuse envers la famille. Si celle-ci choisit de ne pas répondre à cette section du questionnaire de qualité de vie, cette décision doit être respectée. L'intervenant ne doit pas exercer de pression sur la famille mais doit comprendre par ailleurs qu'il a avantage à saisir les enjeux que représentent les limitations de leur enfant pour elle (la famille).

Depuis les trois derniers mois, en regard des limitations ou des difficultés de leur enfant, est-ce que les membres de la famille :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Partagent du temps ensemble, font des activités ensemble (à deux, à trois ou tous ensemble)?						
2. Se montrent relativement à l'aise par rapport aux incapacités que présente leur enfant (composent avec, ne craignent pas les regards, « acceptent » la déficience de leur enfant, etc.)?						
3. Disposent de l'information nécessaire concernant la déficience de leur enfant (ex. : type de déficience, type de fonctionnement, etc.) et les soins ou services qu'il (elle) requiert?						
4. Arrivent à résoudre des problèmes ou à prendre des décisions qui les concernent, eux et leur enfant?						
5. S'entraident, partagent des tâches et des responsabilités (tâches domestiques, soins de leur enfant ou des autres enfants dans la famille)?						
6. Prennent du temps pour eux-mêmes, s'engagent dans des projets personnels (ex. : faire de la lecture, faire du sport, suivre un cours)?						

9.1. a) Globalement, lorsqu'il est question de la qualité de vie des membres de la famille de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par le représentant			
Par l'évaluateur (trice)			

9.1. b) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

9.1. c) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée à la qualité de vie des membres de la famille de la personne?



9.2. Qualité de vie du milieu de vie résidentiel substitut

Cette section doit être complétée avec l'accord du milieu de vie résidentiel substitut. L'intervenant qui est chargé de la compléter doit informer les responsables du milieu de vie que l'objectif poursuivi par le questionnaire s'inscrit dans un désir de s'assurer que leur qualité de vie, en regard des limitations ou des difficultés de la personne accueillie, n'est pas compromise sérieusement. Advenant que ce soit le cas, l'intervenant se doit, toujours avec son accord et sa collaboration, de chercher les moyens, les ressources ou les mesures pouvant le soutenir et contribuer à améliorer le mieux-être de ses membres.

Diverses modalités peuvent être suggérées aux responsables du milieu de vie substitut pour répondre à cette partie du questionnaire. L'intervenant peut proposer aux responsables de la compléter eux-mêmes après qu'il eut expliqué comment le faire. Il peut aussi leur suggérer de la compléter avec eux.

D'aucune façon cette démarche ne doit s'avérer intrusive ou irrespectueuse envers le milieu de vie substitut. L'intervenant ne doit pas exercer de pression sur celui-ci mais doit comprendre par ailleurs qu'il a avantage à saisir les enjeux que représentent les incapacités de la personne sur sa (le milieu substitut) qualité de vie.

Depuis les trois derniers mois, en regard des limitations ou des difficultés de la personne, est-ce que les membres du milieu de vie résidentiel substitut :	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Toujours	Ne s'applique pas
1. Partagent du temps ensemble, font des activités ensemble (à deux, à trois ou tous ensemble)?						
2. Se montrent relativement à l'aise par rapport aux incapacités que présente la personne (composent avec celles-ci, ne craignent pas les regards, « acceptent », etc.)?						
3. Disposent de l'information nécessaire concernant la personne (ex. : ses intérêts, ses habitudes de vie, ses habiletés) et les services qu'elle requiert?						
4. Arrivent, entre eux, à résoudre des problèmes ou à prendre des décisions qui les concernent, eux et la personne?						
5. S'entraident, partagent des tâches et des responsabilités (ex. : tâches domestiques, soins à la personne, visite médicale)?						
6. Prennent du temps pour eux-mêmes, consacrent du temps dans des projets personnels (ex : faire de la lecture, faire du sport, aller au cinéma)?						

9.2. a) Globalement, lorsqu'il est question de la qualité de vie des membres du milieu de vie substitut de cette personne, quelle est l'appréciation qui en est faite? Cochez la case qui correspond à la réponse exprimée :

	Situation non préoccupante	Situation préoccupante	Situation très préoccupante
Par la ressource résidentielle			
Par l'évaluateur (trice)			

9.2. b) Comme évaluateur, si vous avez indiqué que la situation est préoccupante ou très préoccupante, décrivez-la en précisant toute information qui permet de mieux la comprendre.

9.2. c) Selon vous, quelles actions ou interventions pourraient être mises en place pour résoudre cette situation liée à la qualité de vie des membres du milieu de vie substitut de la personne?



Fiche synthèse

Suite à cette évaluation, quelles sont les situations préoccupantes ou très préoccupantes relevées lors de l'évaluation de la qualité de vie de la personne, quels sont les objectifs qui devraient être retenus pour l'élaboration du PSI ou du PII, par quel(s) moyen(s) ces objectifs pourront-ils être atteints et qui pourra contribuer au soutien dans l'évolution vers ces objectifs (intervenant, famille, partenaires des réseaux de service, responsable dans le milieu de travail, responsable du milieu de vie substitut, etc.)? Veuillez remplir les cases appropriées pour résumer et offrir une vue d'ensemble sur la situation de vie de la personne.

Domaines	Situation(s) préoccupante(s) ou très préoccupante(s)	Objectif(s) à poursuivre (échancier de réalisation)	Moyens/actions à privilégier pour l'atteinte de l'objectif	Responsable(s) du soutien
1. Bien-être physique				
2. Bien-être psychologique				
3. Vie relationnelle				
4. Jeux, loisirs et sports				
5. Occupations de jour				



Domaines	Situation(s) préoccupante(s) ou très préoccupante(s)	Objectif(s) à poursuivre (échancier de réalisation)	Moyens/actions à privilégier pour l'atteinte de l'objectif	Responsable(s) du soutien
6. Bien-être matériel				
7. Appartenance sociale et vie communautaire				
8. Autodétermination 8.1. Exercice de l'autodétermination 8.2. Autodétermination en développement				
8.3. Ressources favorisant l'autodétermination (autonomie, compétences, soutien)				
8.4. Mesures de contrôle				
9.1. Qualité de vie de la famille				
9.2. Qualité de vie du milieu résidentiel substitut				



Projet personnel

Le projet personnel est un concept fondé sur l'idée que toute personne cherche à trouver réponse à ses désirs, ses intérêts et ses besoins et à mettre à profit ses compétences et ses talents personnels dans les domaines les plus importants de sa vie. Autrement dit, le besoin d'exercer du pouvoir sur sa vie demeure toujours en soi un besoin fondamental pour la personne, qu'elle vive ou non avec des incapacités plus ou moins importantes. Devoir bénéficier de services d'adaptation ou de réadaptation à cause de ses incapacités ne change en rien ce fait.

Dans le cadre de l'évaluation de la qualité de vie que vous avez réalisée, si la personne a exprimé, avec ses moyens de communication verbaux et non-verbaux (mimiques, gestuelle, expressions faciales, etc.), des désirs chers à elle ou encore, des intérêts particuliers dans une ou plusieurs dimensions de sa vie, vous êtes invité à identifier et à orienter les objectifs qui sont vraiment les siens. Remplissez les cases du tableau qui s'appliquent à la personne à cet égard. Pour chaque domaine de qualité de vie, des exemples d'objectifs personnels vous sont donnés à titre indicatif. Vous pouvez aller bien au-delà de ces exemples, selon ce qui est exprimé par la personne.

Domaine(s)	Objectif personnel de la personne (désirs, intérêts, préférences, rêves de vie de la personne)	Moyen(s)		Échéancier (Combien de temps pour aider la personne à évoluer vers son objectif?)
		Habilités et talents de la personne qu'elle peut mettre à profit pour réaliser son projet	Soutien externe (soutien fourni par un proche, un ami, un citoyen, un intervenant)	
1. Bien-être physique (ex. : avoir un fauteuil roulant électrique, ne plus ressentir de douleur, avoir de l'intimité lors des soins physiques ou d'hygiène)				
2. Bien-être psychologique (ex. : cesser d'avoir de la peine à cause de changements répétés de milieux de vie, pouvoir parler de ses « bons coups » à la fin de la journée)				
3. Vie relationnelle (ex. : se faire un/une ami(e) de cœur, voir plus souvent ses parents, vivre avec des personnes qu'il (elle) aime, recevoir ses amis à la maison)				
4. Jeux, loisirs et sports (ex. : faire son sport préféré au moins une fois par semaine, faire un voyage durant les vacances, s'inscrire à une activité de théâtre, aller voir le spectacle de son chanteur préféré)				



Domaine(s)	Objectif personnel de la personne (désirs, intérêts, préférences, rêves de vie de la personne)	Moyen(s)		Échéancier (Combien de temps pour aider la personne à évoluer vers son objectif?)
		Habilités et talents de la personne qu'elle peut mettre à profit pour réaliser son projet	Soutien externe (soutien fourni par un proche, un ami, un citoyen, un intervenant)	
5. Occupations de jour (ex. : faire un travail qu'il (elle) aime, essayer une nouvelle tâche pour laquelle il (elle) manifeste un intérêt, avoir un horaire qui lui plaît ou qui convient à son état de santé)				
6. Bien-être matériel (ex. : décorer sa chambre à son goût, avoir une télévision dans sa chambre, avoir de l'argent de poche pour des petits plaisirs, aller magasiner pour se choisir des vêtements)				
7. Appartenance sociale et vie communautaire (ex. : assister à une fête de quartier, être fêté à son anniversaire, faire partie d'une équipe de sport ou d'une troupe de danse)				
8. Milieu de vie résidentiel (ex. : aller vivre en appartement, avoir accès au salon sans demander la permission, aider à faire la cuisine)				

La planification d'un projet personnel implique un changement, c'est-à-dire un passage d'une étape ou d'un état à un autre. Étant donné l'importance que peut revêtir la réalisation d'un projet personnel, il paraît indiqué de traiter les objectifs qui en vise l'atteinte dans le cadre d'une démarche planifiée. La planification proposée juste avant constitue une action sommaire vis-à-vis une démarche qui peut nécessiter un plan de transition plus détaillé et complet pour soutenir la personne dans l'atteinte de ses objectifs. Au besoin, élaborer un plan de transition qui permettra à la personne d'accomplir ce qui lui tient à cœur.



Quelles sont les personnes qui ont contribué à la cueillette d'information? Indiquez leur lien avec la personne :

Collaborateurs pour la cueillette d'information

Lien avec la personne

Signature de la personne : _____

et/ou de son représentant : _____

Signature de l'intervenant : _____



Annexes

Avec l'accord de l'auteur principal, Lucien Labbé, l'annexe sur les niveaux de gravité des comportements problématiques a été modifiée.



Tableau des niveaux de gravité à propos des comportements problématiques

Peu importe les niveaux de gravité du comportement, les actions préventives sont à privilégier.

1 - PRÉVENTION

La personne présente un ou plusieurs comportements annonçant le développement d'un trouble du comportement, ou fait partie d'un groupe de personnes à risque de développer un trouble du comportement (ex. : personnes ayant un trouble neurodéveloppemental, un syndrome génétique, souffrant d'épilepsie, etc.). Un score compris entre 1 et 10 à l'EGTC-CI suggère la nécessité d'intervenir en prévention afin d'éviter le développement d'un trouble du comportement ou de voir escalader la gravité de celui-ci. Malgré un impact pouvant être de léger à modéré sur la personne et son environnement, ces comportements constituent un facteur de risque d'aggravation de la situation.

Service recommandé/requis : Les services sont consignés au PI de la personne et non dans un plan d'action en TGC. Une fiche d'analyse initiale peut être complétée afin de mieux comprendre la nature des difficultés et générer des hypothèses d'intervention. Inspiration des principes de l'analyse multimodale (agir de façon préventive, privilégier les interventions qui augmentent les capacités, l'autodétermination et la qualité de vie de la personne). Enseignement formel d'habiletés, dont les déficits sont étroitement associés au développement de troubles du comportement (communication, gestion des émotions, affirmation de soi, etc.). Pas de suivi monitoring formel, mais supervision du SAC sur les aspects comportementaux et de prévention. Un dépistage annuel est recommandé à l'aide de l'EGTC-CI pour suivi de la situation.

2 - TC

La personne présente un ou plusieurs comportements qui sont jugés problématiques parce qu'ils s'écartent des normes sociales, culturelles ou développementales et qui sont préjudiciables à la personne ou à son environnement social ou physique. Dans le cas d'un trouble du comportement, habituellement moins complexe, **les impacts et conséquences (gravité) sont de légers à modérés**, et peuvent être évalués à l'aide de l'EGTC-CI, version courte (Sabourin, 2010). À cette échelle, un résultat se situant entre 10 et 33 permet de confirmer la présence d'un trouble du comportement et suggère la nécessité d'intégrer la personne au service TC.

Service recommandé/requis : Une première analyse de la situation peut être effectuée à l'aide de la fiche d'analyse initiale, permettant d'élaborer des hypothèses causales et de proposer des interventions en conséquence.

Si la situation semble plus complexe, un plan d'action TGC complet (incluant analyse multimodale, hypothèses causales, aménagements préventifs, grille de prévention active et plan de traitement/adaptation), effectué principalement par l'équipe de base, avec soutien-conseil au besoin. Suivi monitoring avec équipe de base et épisode de service professionnel au besoin. Utilisation de données d'observation pour la prise de décisions cliniques, mais qui peuvent être plus simples et plus légères qu'en service TGC (ex. : données hebdomadaires plutôt que quotidiennes). Un dépistage subséquent aux 6 à 12 mois est recommandé à l'aide de l'EGTC-CI pour suivi de la situation.

3 - TGC

La personne présente un ou plusieurs comportements qui sont jugés problématiques parce qu'ils s'écartent des normes sociales, culturelles ou développementales et qui sont préjudiciables à la personne ou à son environnement social ou physique. On juge le trouble du comportement comme **grave** s'il met en danger, réellement ou potentiellement, l'intégrité physique ou psychologique de la personne, d'autrui ou de l'environnement, ou qu'il compromet sa liberté, son intégration et ses liens sociaux.

On évalue la gravité du trouble du comportement à l'aide de l'Échelle d'évaluation de la gravité des troubles du comportement, conséquences et impacts, version courte (EGTC-CI, Sabourin, 2010). À cette échelle, un résultat supérieur à 34 permet de confirmer la présence d'un trouble grave du comportement et suggère la nécessité d'intégrer la personne au service TGC.

Service recommandé/requis : Plan d'action TGC complet (incluant analyse multimodale, évaluations plus spécialisées menant à des hypothèses causales, aménagements préventifs, grille de prévention active et plan de traitement/adaptation), monitoring TGC en équipe transdisciplinaire avec collecte quotidienne de données d'observations et analyses permettant la prise de décisions cliniques.



Tableau définissant les niveaux d'intérêt à participer ou à réaliser une activité

❖ Aucun :
La personne semble totalement indifférente ou désintéressée par l'activité. Elle ne manifeste aucun indice ni autre forme de réaction permettant de déceler un quelconque intérêt à participer ou à vouloir réaliser l'activité. Au contraire, après plusieurs essais, elle manifeste par des signes d'ennui, par des indices verbaux ou encore par d'autres formes de réaction et de comportement, qu'elle désire s'en soustraire.
❖ Faible :
La personne démontre par quelques indices verbaux ou par d'autres formes de réaction ou de comportement, un certain intérêt vis-à-vis l'activité. Toutefois, il est difficile de juger si elle a eu du plaisir à participer ou à réaliser l'activité. Elle ne manifeste pas par ailleurs de signes indiquant qu'elle ne désire pas du tout participer. Sa participation est minimale. La personne n'est pas portée à vouloir reproduire cette activité.
❖ Moyen :
La personne démontre par ses réactions verbales ou par d'autres indices comportementaux, que cette activité semble plutôt l'intéresser. Elle manifeste des signes de satisfaction à participer et est portée à vouloir reproduire l'activité sans beaucoup d'enthousiasme toutefois.
❖ Élevé :
La personne démontre verbalement ou par d'autres formes de réaction ou de comportement, beaucoup d'enthousiasme à participer ou à réaliser cette activité. Elle exprime clairement son désir de vouloir la reproduire de façon régulière et plutôt fréquente.